

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Travaux

### **Identification d'entité adjudicatrice**

#### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

REGIE GAZ ELECTRICITE SALLANCHES

B.P. 138

196, AVENUE ALBERT GRUFFAT

74704 SALLANCHES Cedex

E-Mail : [marches@rges.fr](mailto:marches@rges.fr)

#### **Autorité compétente du pouvoir adjudicateur :**

Monsieur JURET François-Gaël, Directeur.

### **Type de l'entité adjudicatrice**

#### **Statut de l'organisme :**

Autre

#### **Activités principales :**

Services généraux des administrations publiques

Distribution de gaz et d'électricité.

Réseau de fibre optique.

### **Objet du marché**

#### **Description du marché :**

L'avis implique un marché public.

#### **Intitulé attribué au marché :**

AO 2024-02

#### **Nature du marché :**

Restauration de la continuité piscicole sur la Sallanches aval seuils centre ville.

#### **Forme du marché :**

Marché en Procédure adaptée.

#### **Classification CPV :**

45247200-2Travaux de construction de barrages et d'ouvrages fixes similaires.

#### **Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

### **Caractéristiques principales et Conditions relatives au marché**

#### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Délai maximum de paiement : 30 jours.

#### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :**

Groupement non solidaire.

### **Procédure**

#### **Mode de passation :**

Marché en appel procédure adaptée

## **Justifications à produire en phase candidatures :**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- ◇ **A - Justifications à produire prévues à l'article R2143-36 du code de la Commande publique ; le candidat devra en particulier fournir :**
  - ◇ Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, :
    - ▽ Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
      - \* Le nom et l'adresse du candidat ;
      - \* Éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s) ;
      - \* Si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
      - \* Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
  - ◇ Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2)
  - ◇ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
  - ◇ Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2n'est pas produit)  
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit)
  - ◇ Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
  - ◇ Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.
  - ◇ Les pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du code du travail.
  - ◇ TF et TG des 3 dernières années à indiquer impérativement dans l'AE (critère n°4)
  - ◇ Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Justifications à produire quant à la capacité économique et financière
  - ◆ Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels
  - ◆ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique
  - ◇ Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
  - ◆ Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
  - ◆ Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

## **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

1. Prix (40%)
2. Valeur technique de l'offre (20%)
3. Délai intervention après la notification (30%)
3. Actions engagées par l'entreprise dans le domaine de la sécurité (10%) (Habitations, récapitulatif des accidents sur les 3 dernières années)

Chaque critère sera noté de 1 à 10. La note finale sera obtenue par addition des résultats pondérés.

## **Justifications à produire en phase offres :**

- L'acte d'engagement, daté et signé ;
- Le règlement de consultation signé ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) approuvé et signé ;
- Le cahier des clauses techniques (CCTP) approuvé et signé

**Date limite de réception des offres :**

03 Mai 2024 12h00 heure de PARIS

**Informations complémentaires****Numéro de référence attribué au marché :**

AO 2024-02 « Restauration de la continuité piscicole sur la Sallanches aval seuils centre ville »

**Conditions particulières de retrait des dossiers :**

Date limite d'obtention du DCE : 03/05/2024

Téléchargeable par voie électronique sur le site :

<https://www.marches-securises.fr>

**Conditions de remise des candidatures ou des offres :**

Obligation de remise sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

**Date d'envoi du présent avis :**

04/04/2024